

Commission : COC restreinte

Membres présents : Laurianne COURCIAT - Nicolas PERREY-Pierre GAILLARD -Delphine BRETON- Jean Louis DUGRAVOT-Christian MANIGOLD

Membres absents excusés : Sylviane PIVATI- Cathy MAYAYO- Regis HEID

Ordre du jour : Anomalie week end du 23 et 24 Avril 2022

1) Forfait à valider pour le weekend du 23 et 24 Avril 2022 :

Forfait Isolé : U15M : Lynx Mulhouse contre Metz HB **Forfait de Metz HB**

U15M Ardennes METROPOLE contre ETAC/ Ste Maure **Forfait d'Ardennes METROPOLE U15M**

U18M Mirecourt contre Rombas. **Forfait de Rombas U18M.**

2- Match Forfait Ardennes Métropole contre Etac/ Ste Maure :

Suite mail d'explication, la COC statue pour le forfait de l'équipe U15M Ardennes Métropole.

La COC demande au club d'ETAC la facture des déplacements et les frais de l'arbitre.

3- Match A2-Anomalies Weekend du 23 et 24 Avril 2022

Aucune Anomalie pour ce Week-end